

L'ECO D'EREPIO

Le Journal d'Hérépian



ANNÉE 2016 - N° 3

M A I

SOMMAIRE

Le Mot du maire	1
Débat d'orientation budgétaire	2
Juste parmi les Nations	3
Sécurisation des axes Béziers-St Gervais-Villemagne	3
Colorons le pays	4
Politique habitat	4
Nuit thermographie	5
Nouveaux logements	5
CAUE	5
Modernisation du réseau d'eau	6
Panneau lumineux	6
SAIP	7
My Predict	7
Un arbre pour le climat	7
11 Novembre	8
Fresque des écoles	8
Inscription à l'école	8
Jardin public	8
DAB	9
Réunion de quartier	9
La boule indépendante	9
Goûter des aînés	10
Téléthon	10
Rencontre annuelle Leutkirch	10
Brèves	10
Nouvelle association	11
Nouveaux commerçants	11
Opération tranquillité vacances	12
Carnaval	12
Pâques	12
Carnet d'Hérépian	12



MAIRIE D'HÉRÉPIAN

Le mot du Maire



Voilà, deux ans que la nouvelle équipe municipale gère notre commune.

Malgré un environnement difficile : coût des inondations, baisse des dotations d'Etat, mise en place de la réforme des rythmes scolaires, nous avons réussi à maintenir une bonne dynamique d'investissements et de réalisations nécessaire à la modernisation de notre commune, sans augmenter les impôts locaux.

Grâce à une gestion rigoureuse des charges de fonctionnement nous avons dégagé en 2015, un résultat positif qui nous permettra de poursuivre notre action.

Au fil des pages, vous découvrirez toutes les informations sur l'avancement de nos projets.

Faire ce que nous avons promis reste pour nous fondamental.

Nos actions concrètes reposent sur des priorités simples :

- **L'emploi**
- **La qualité de vie**
- **Le logement**
- **L'école**
- **La sécurité**

Pour illustrer cette volonté, je retiendrai quelques exemples significatifs :

- Pour le Commerce et l'Artisanat, mise en place avec l'aide de Grand Orb et du Pays Haut Languedoc et Vignobles, d'aides à la modernisation
- Création des ateliers relais en partenariat avec Grand Orb et le Conseil Départemental
- Lancement des travaux pour 12 logements à loyer modéré d'ici la fin de l'année, avec une livraison fin 2017
- Mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de l'opération « Colorons les Façades »
- Achat de 2 500 m² de terrain pour la réalisation d'un parking qui permettra de régler le problème du stationnement dans le cœur du village

- Modernisation du réseau d'eau potable
- Maintien de la 5^{ème} classe à l'école les Marronniers

Sans oublier l'hommage à Laëtizia CARAYOL et à sa cousine Gabrielle GASSET avec l'inauguration du Rond Point des Justes parmi les Nations en présence d'Edmond COHEN dit « Marcelou » et de Mme le Consul d'Israël.

En 2016, nous poursuivrons les réunions de quartier.

L'instruction difficile du dossier PLU continuera avec la ferme volonté de pouvoir organiser au plus tôt la dernière réunion publique.

La priorité sera donnée aux enfants et aux jeunes avec la réalisation de deux jardins d'enfants et du city-stade.

Pour en savoir plus, je vous invite à poursuivre la lecture de l'Eco d'Erepio et à vous connecter régulièrement sur le site internet de la commune.

Bien cordialement.

Jean-Louis LAFAURIE
Maire et Vice-président
Grand Orb

11, place Etienne Pascal
34600 HÉRÉPIAN
Téléphone : 04 67 95 04 55
Télécopie : 04 67 95 42 33

Messagerie :
accueil@mairieherepian.fr
Site : www.mairieherepian.fr

HORAIRES D'OUVERTURE
Nos bureaux sont ouverts
du lundi au vendredi
de 8h. à 12h. et de 13h.30 à 17h.
Le samedi matin de 8h.30 à 12h.
(1^{er} et 3^{ème} samedi de chaque mois)

Débat d'orientation budgétaire



Comme pour l'année précédente, un débat d'orientation budgétaire s'est tenu le 29 mars lors d'une séance publique.

Bien que non obligatoire pour une commune de moins de 3500 habitants, ce débat s'inscrit dans une volonté de transparence, d'information et de communication.

BUDGET PRINCIPAL

Les dépenses de fonctionnement du budget principal pour 2015 se sont élevées à 1 211 500 € et pour l'investissement à 742 046 €. L'excédent reporté de 2015 s'élève quant à lui à 664 107 €.

Le budget voté ne verra **PAS D'AUGMENTATION D'IMPOT EN 2016.**

Les finances sont saines, la commune est peu endettée.

L'excédent cumulé reste à l'identique et cela devrait permettre de poursuivre la dynamique d'investissement :

- Création d'aires de jeux de 3 à 8 ans et d'un city-stade
- Acquisition de terrain pour des projets de parking
- Poursuite des travaux de remise en état des voiries suite aux inondations
- Travaux de mises aux normes handicap d'une partie des bâtiments publics
- Amélioration de la voirie
- Aménagement de la Place de la Tuca
- Acquisitions de radars pédagogiques, de panneaux d'information routiers et autres
- Véhicule professionnel
- Continuité de l'amélioration de l'éclairage public aux nouvelles normes d'économie d'énergie

Au 1^{er} janvier 2016, la dette s'élève à 292,81 € par habitant. La moyenne constatée pour les communes identiques à Hérépian est de 596 € par habitant.

BUDGET DE L'EAU

Les dépenses du budget de l'eau pour 2015 se sont élevées à 291 879 € et pour l'investissement à 215 152 €. L'excédent reporté de 2015 s'élève quant à lui à 135 122 €.

Les principales dépenses d'investissement seront les suivantes :

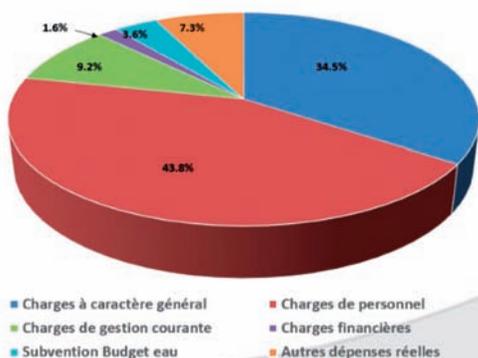
- Travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées
- Fin des travaux de remplacement des branchements en plomb
- Mise en place d'un plan d'action et d'un descriptif détaillé des réseaux

Au 1^{er} janvier 2016, la dette s'élève à 211,03 € par habitant.

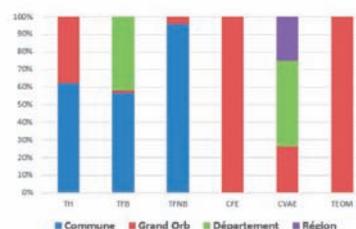
En raison d'une faible capacité d'autofinancement, il ne sera pas possible d'emprunter pour les travaux à venir.

Les travaux liés au budget de l'eau seront financés en partie par le budget principal à travers une subvention de 50 000 €. Pour rappel, en 2015, le montant de cette subvention s'est élevée à 90 000 €.

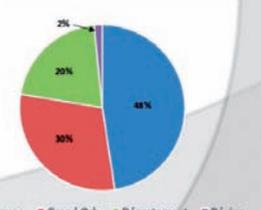
Répartition des dépenses réelles de Fonctionnement par chapitre



Répartition des impôts locaux 31.6% des recettes réelles totales



Sur 100 € d'impôts locaux
48 € sont pour la commune
30 € sont pour
l'intercommunalité Grand Orb
20 € sont pour le département
2 € sont pour la région



TH = Taxe d'habitation
TFB = Taxe sur le foncier bâti
TFNB = Taxe sur le foncier non bâti
CFE = Cotisation foncière des entreprises (ex TP)
CVAE = Cotisation sur la valeur ajoutée de l'entreprise (ex TP)
TEOM = Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Juste parmi les Nations



C'est en présence des autorités avec notamment Michaël IANCU, délégué régional de Yad Vashem, de Philippe NUCHO, sous-préfet ; de Jean-Luc FALIP, Vice-président du Conseil Départemental ; de Béatrice NEGRIER, Vice-présidente du Conseil Régional LRMP ; de Danielle AZEMAR, conseillère régionale ; de Jean-Pierre GRAND, sénateur de l'Hérault ; des vice-Présidents de Grand Orb et d'une foule nombreuse que Madame le Consul général d'Israël, Anita MAZOR et le maire Jean-Louis LAFURIE ont coupé le ruban d'inauguration du rond-point des Justes parmi les Nations.

On voit dans ce rond-point trois silhouettes : une femme et deux enfants symbolisant leur courage.

Toutes les personnes se sont ensuite retrouvées à la salle polyvalente pour la remise de la médaille des Justes et du diplôme à Jeannette CARAYOL-GEOFFROY, fille de Laetizia CARAYOL.

Monsieur le maire précisa « comment ne pas être fier, nous, Hérépianais, de savoir que depuis l'an dernier, le nom de Laetizia CARAYOL est gravé sur le mur d'honneur du jardin des Justes parmi les Nations à Jérusalem ! ».

Madame Anita MAZOR s'exprima : « c'est une grande émotion pour moi de remettre au nom du peuple juif et de l'Etat d'Israël, la plus haute distinction de mon pays ». Il fut ensuite remis de ses mains et de celles de Monsieur



Michaël IANCU la médaille et le diplôme.

Monsieur Edmond COHEN fit le récit de son séjour à Hérépian avec beaucoup d'émotion. Ce petit garçon juif, devenu un temps catholique sous le nom de Marcel COLIN, a toujours voué à Laetizia CARAYOL mais aussi à Gabrielle GRASSET une immense reconnaissance.

Monsieur le Maire a remis pour finir la médaille de la ville afin d'honorer comme il se doit Jeannette CARAYOL-GEOFFROY et Edmond COHEN.

La Marseillaise a clôturé la cérémonie avec beaucoup d'émotion qui a été entonnée par l'assistance, suivie de l'écoute de l'Hatifa, l'hymne national d'Israël.

Sécurisation des axes Béziers - St. Gervais - Villemagne



La municipalité a souhaité, avec l'aide technique de l'Agence Départementale, de sécuriser l'axe Béziers / Saint-Gervais-sur-Mare / Villemagne pour réduire la vitesse excessive des véhicules.

La commune avait déjà installé l'année dernière trois radars pédagogiques sur ce même axe pour sensibiliser les automobilistes sur leur vitesse.

Cette fois-ci, il a été procédé à un marquage au sol plus voyant pour les passages piétons et la création d'une ligne continue qui sépare les deux voies.

Le pont du Rieu Pourquoié en direction de Saint-Gervais-sur-Mare a été sécurisé pour les piétons de façon provisoire dans l'attente d'une étude de création d'une passerelle dépor-

tée. Les véhicules ne pourront plus se croiser sur le pont, ce qui permettra aux piétons de circuler plus facilement.

Un îlot giratoire a été aussi installé dans le rond-point de la place Etienne Pascal pour ralentir les véhicules qui arrivent depuis Villemagne et St-Gervais-sur-Mare.

Le marquage au sol sur l'avenue de Bédarieux a été refait.

Et pour finir, il a été revu le croisement de l'avenue René Cassin et de la rue Jules Ferry par un marquage au sol avec la pose de bornes.

La commune va continuer à sécuriser les axes routiers pour que les automobilistes puissent réduire leur vitesse.

Colorons le pays

La communauté de communes Grand Orb s'est engagée dans l'opération façades « colorons le Pays » portée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles.

- Travaux réalisés par des professionnels
- Propriétaires ayant obtenus les autorisations d'urbanisme pour les travaux prévus

L'opération consiste à intervenir sur le cadre de vie des habitants et de revaloriser les centres anciens.

L'opération n'est pas soumise à conditions de ressources.

Les aides sont attribuées sur la base d'un règlement :

La municipalité d'Hérépian a déterminé les quartiers concernés.

- Façade visible de l'espace public dans le périmètre délimité par la commune
- Prise en compte de la globalité de la façade
- Travaux prévus par le règlement de l'opération

La communauté de communes Grand Orb participe financièrement à ce projet.

Contact : Anne GALIBERT
Tél. 04 67 97 38 60
anne.galibert@payshlv.com



Politique habitat par le Pays Haut Languedoc et Vignobles



Une réunion d'information sur le problème de réhabilitation de l'habitat s'est tenue début septembre. Elle était organisée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles en partenariat avec la mairie d'Hérépian.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'est engagé dans une démarche volontariste contribuant de façon efficace à donner aux habitants la possibilité de disposer d'un habitat de qualité. Il accompagne les propriétaires qui souhaitent rénover leur résidence principale ou leur(s) logement(s) locatif(s).

L'accent a été mis sur les **travaux liés aux économies d'énergies** de façon

à lutter contre la précarité énergétique. Toutefois le Programme d'Intérêt Général permet d'intervenir sur d'autres axes comme :

- **Le maintien à domicile des personnes âgées**
- **Le traitement de l'habitat indécent et insalubre**
- **Le développement de l'offre locative**

La mission habitat et l'Espace Info Energie (EIE) travaillent en partenariat étroit pour accompagner le propriétaire dans la réalisation d'un projet qualitatif.

Grâce aux aides financières de l'Etat (ANAH), du Conseil Régional, du Conseil Départemental et des collectivités locales, le Pays Haut Languedoc et Vignobles, maître d'ouvrage de l'opération, **apporte une aide technique (conseil, montage de dossiers...)** pour que cette opération soit une des réponses les mieux adaptées pour réhabiliter votre habitat.

Les propriétaires intéressés peuvent contacter les techniciens du Pays Haut Languedoc et Vignobles. Monsieur le maire, Jean-Louis LAFAURIE a précisé que la revitalisation du cœur de village, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine est en marche.

Contacts :
Monsieur David Thiébault pour la rénovation des logements des propriétaires occupants - Tél. 04 67 95 72 21
Monsieur Jacques Blanc pour la rénovation des logements locatifs - Tél. 04 67 97 38 60

Vous pouvez aussi retrouver toutes les informations utiles sur le site de la mairie : <http://www.mairie-herepian.fr/mairie-pratique/renovation-habitat/>

Nuit de la thermographie : la traque aux fuites de chaleur



Une nuit thermographie a été organisée par la municipalité en collaboration avec le Parc Naturel Régional Haut Languedoc et le Pays Haut Languedoc et Vignobles en partenariat avec l'Espace Info Energies.

Les pertes d'énergie peuvent avoir des

causes multiples : murs, toitures, ventilation, vitres, sol, ponts thermiques...

Un groupe d'une dizaine de personnes ont parcouru les rues de la commune, scrutant et auscultant les pavillons et les immeubles. Les images prises par la caméra révèlent alors des fuites de chaleur ou autres défauts d'étanchéité thermique dans les bâtiments publics et les habitations.

La soirée s'est poursuivie par des échanges avec les conseillers info-énergie qui ont répondu aux questions que l'on se pose pour réduire les factures de chauffage et améliorer le confort thermique.

A la suite de cette animation, des entretiens individuels ont été pris afin

d'apporter des réponses personnalisées (photographie infrarouge de la maison, informations techniques, aides financières possibles).

Confort, économies, valorisation de son patrimoine, diagnostic obligatoire avant la vente de sa maison... De quoi faire réfléchir tous les propriétaires.

Pour terminer la soirée, les personnes se sont retrouvées autour d'un apéritif offert par le Parc Naturel Régional Haut Languedoc et composé de produits locaux.

Pour tout renseignement :
Tél. 04 67 95 72 71

De nouveaux logements pour la commune



La construction de nouveaux logements débutera à la fin de l'année pour une livraison fin 2017.

Elle comprendra 12 logements :
5 T3, 5 T4 et 2 T2.

Les personnes intéressées devront pour une première demande de logement, ou dans le cadre d'un renouvellement, remplir le formulaire en ligne sur :

<https://www.demande-logement-social.gouv.fr/creation/accesDescriptionProcessusCreation.do>

Vous pouvez aussi le télécharger sur le site www.service-public-formulaire-demande-de-logement-social (cerfa 14069*02) ou le retirer au secrétariat de la mairie.

Votre dossier complet est à adresser à :
Hérault Habitat
Service des demandes
100 rue de l'Oasis
CS 67249
34085 Montpellier cedex 4

La durée de validité de la demande est de un an à compter de son enregistrement par l'organisme.

Le demandeur doit procéder au renouvellement de sa demande un mois avant la date anniversaire de l'inscription.



Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Hérault

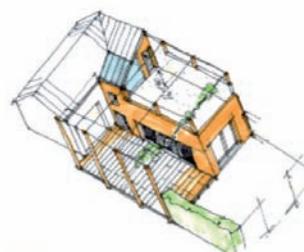
Le CAUE de l'Hérault, dans sa volonté de mieux servir les territoires du département, a mis en place, outre des permanences à Montpellier au siège de la structure, trois nouveaux points d'accueil de conseils aux particuliers, à St André de Sangonis, St Chinian et Le

Caylar en vue de promouvoir la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale, une de ses missions de base.

Pour tout renseignement :
Tél. 04 99 133 700

Un architecte du CAUE de l'Hérault conseille les particuliers

Conseils* donnés gratuitement dans le cadre de la loi sur l'Architecture de 1977 en amont de votre dépôt de demande d'autorisation de construire ou d'aménager (déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager)



- Situation, contexte
- Contraintes environnementales
- Programme
- Cadre réglementaire
- Contraintes budgétaires
- Aspects fonctionnels et d'usages
- Bioclimatisme
- Economies d'énergie
- Impact paysager
- Aménagement des abords
- Jardins, clôtures...

* Ces conseils ne se substituent pas aux missions de maîtrise d'ouvrage

Permanences à : Montpellier, St André-de-Sangonis, St-Chinian, Le Caylar
Sur rendez-vous

Tél. 04 99 133 700



CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE L'HERAULT
19 rue Saint Louis - 34000 Montpellier • 04 99 133 700 • caueherault@caue34.fr • www.caue-her.fr

Modernisation du réseau d'eau

La commune d'Hérépian est en cours de finalisation de ces travaux concernant le remplacement de 240 branchements en plomb du réseau d'eau public et d'une partie de la canalisation principale dans le cœur du village qui ont débuté début octobre. Le montant des travaux s'élève à 280 500 € TTC.

Une réunion d'information s'est tenue auprès des riverains concernés en présence de Monsieur Jean-Louis LAFAURIE, Maire ; de Régis FONTES, Maire-Adjoint en charge des travaux ; du cabinet Gaxieu, maître d'œuvre ; de Patrick BOUTARFA, représentant le Conseil Départemental de l'Hérault ; et de l'entreprise retenue, la société FAURIE.

Cette réunion a permis de parler du vieillissement du réseau avec la présence de branchements en plomb.

La commune a été confrontée à des pertes d'eau de 60 %.

Elle continue à travailler pour améliorer le rendement afin de ne pas gaspiller l'eau qui est une ressource précieuse mais aussi pour ne pas être pénalisée par l'Agence de l'Eau à travers des amendes.

La commune a lancé un vaste programme d'amélioration du rendement du réseau avec l'assistance technique du Conseil Départemental et de son maître d'œuvre, le cabinet Gaxieu, avec une campagne de recherche des fuites sur l'ensemble du réseau suivi de leurs réparations.

Souhaitant aller plus loin dans cette démarche et soucieux de laisser aux générations futures des ouvrages pérennes et performants, le Maire de la commune et son conseil municipal ont souhaité mettre en œuvre des canalisations

aux caractéristiques spécifiques qui répondent pleinement aux enjeux du développement durable.

En effet, les nouvelles canalisations qui ont été installées, sont produites par la société Von Roll Hydro et réalisées en fonte GS de forte épaisseur. Ce qui garantit leur tenue mécanique sur des durées très longues (de plus de 80 ans). Elles possèdent un revêtement intérieur en polyuréthane qui limite le développement de biofilm (micro-organismes), réduit les besoins de traitement de l'eau, et améliore l'écoulement de l'eau (frottements moindres).

Les nouveaux compteurs d'eau seront équipés de têtes émettrices qui faciliteront le télé-relevage et permettront de détecter les défauts d'utilisation.

Un panneau lumineux d'information sur la commune



La commune d'Hérépian vient de se doter d'un panneau lumineux à led, Place Etienne Pascal. Il est doublement visible depuis les axes majeurs Lamalou-Bédarieux et Béziers-Saint Gervais-sur-Mare.

Outil de cohésion sociale, ce panneau lumineux d'information permet de répondre aux besoins de communication de la mairie et de diffuser des messages : pratiques, associatives, sportives, culturelles, événementielles, messages de prévention ou d'alerte.....

Cet afficheur électronique permettra également de préserver le cadre de vie en luttant contre l'affichage sauvage et les nuisances visuelles.

Comme le précise, Jean-Paul SCARAMOZZINO, conseiller municipal délégué en charge de l'Administration et de la Communication : « Communiquer en temps réel, en touchant un large public fait partie des préoccupations quotidiennes des collectivités locales ».

Ce panneau vient compléter les trois autres outils de communication de la municipalité qui sont le site internet de la mairie www.mairieherepian.fr, le bulletin municipal et le programme trimestriel des manifestations.

SAIP : Système d'Alerte et d'Information aux Populations

La commune est désormais équipée d'un système d'alerte et d'information aux populations (SAIP) dotée d'une sirène, située sur le clocher de l'église permettant la diffusion d'un signal sonore.

Cette diffusion consiste à alerter une population exposée, ou susceptible de l'être, aux conséquences d'un événement grave et adopter alors un comportement réflexe de sauvegarde.

Le déclenchement pourra se faire à l'initiative de la Préfecture de l'Hérault ou bien de la Mairie.

Le signal national d'alerte se compose d'un son modulé, montant et descendant, de trois séquences d'une minute et 41 secondes, séparées par un silence de 5 secondes.

Pour marquer la fin du risque, un signal de 30 secondes successives, est émis.

Il est à noter que tous les premiers mercredis du mois, à midi, la sirène fera l'objet d'un exercice avec une séquence d'une minute et 41 secondes.

Une plaquette « savoir réagir à l'alerte » est disponible à l'accueil de la Mairie.

Les comportements réflexes de sauvegarde

- **Mettez vous en sécurité :** rejoignez sans délai un bâtiment
- **Tenez-vous informés :** respectez les consignes diffusées sur France Bleu Hérault, France Info, autres radios locales ou France Télévision
- Restez en sécurité : n'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils y sont protégés par les enseignants
- **Ne téléphonez qu'en cas d'urgence vitale**



Une nouvelle application pour être informé des épisodes pluvieux et orageux

Predict, la filiale de Météo France, a lancé son application de prévision météorologique pour les particuliers. Elle s'appelle "My Predict". C'est une application que vous pouvez télécharger sur votre Smartphone.

Predict travaille déjà avec de nombreuses communes du département et notamment avec les communes de Grand Orb. En lien direct avec les élus, notamment pour l'élaboration des plans communaux de sauvegarde.

Elle permet de se tenir informé sur les risques hydrométéorologiques

pouvant toucher la commune et propose des conseils sur l'attitude à adopter en cas de phénomènes à risques : inondation, submersion, tempête ou encore de forte chute de neige impactant la commune.

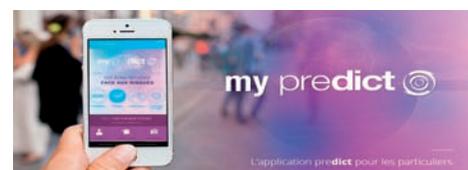
Aujourd'hui face aux risques, chaque citoyen doit être en mesure d'adopter les bonnes attitudes pour sa sauvegarde, celle de sa famille ainsi que celle de ses biens.

L'application permet d'accéder à plusieurs informations :

- La dynamique des précipitations et leurs intensités

- Les risques hydrométéorologiques
- Le type de risque (localisé et symbolisé par un pictogramme), ainsi que le comportement à adopter

Vous pouvez également y partager vos observations de terrain par l'envoi de photos commentées et géo localisées sur le phénomène en cours.



Un arbre pour le climat

La municipalité a choisi de faire un geste pour la nature avec l'opération « un arbre pour le climat » qui avait pour but de mobiliser les communes de France à s'engager dans la valorisation des plantations tout au long du mois de novembre précédant la COP 21.

Les enfants de l'école des Marronniers ont activement participé à la plantation de l'érable du Japon.

A l'issue de l'opération, la municipalité a offert un goûter aux enfants pour les remercier du travail accompli.

Cérémonie du 11 Novembre



Les enfants de l'école les Marronniers

La cérémonie du 11 Novembre s'est déroulée sous un grand soleil et devant environ 100 personnes.

Le message du secrétaire d'Etat en charge des Anciens Combattants a été lu. Des gerbes ont été déposées au pied du monument aux morts.

Le cortège s'est ensuite dirigé au cimetière vers le carré des soldats pour le dépôt de gerbe où un texte de l'Union des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre a été lu. Ensuite, les enfants de l'école des Marronniers ont chanté la Marseillaise.

La commémoration s'est terminée avec un mot du Maire qui remercia toutes les personnes présentes et les invita à venir partager le verre de l'amitié.

Avant de débiter l'apéritif, Monsieur le Maire, Jean-Louis LAFAURIE et le Président des Anciens Combattants, Gilbert LIGONNIER ont remis à Monsieur Claude CANAC, le diplôme d'honneur de porte-drapeau ainsi que la médaille d'honneur de la ville et l'ont remercié pour les nombreuses années accomplies.



Fresque des écoles

La municipalité a fait réaliser une fresque murale sous le préau de l'école des marronniers et dans la cour des « petitous » à l'initiative de deux conseillères municipales, Hélène BEDOS et Sandrine GALTIER qui ont monté le projet en collaboration avec le lycée professionnel Ferdinand Léger de Bédarieux.

Cette création artistique a été élaborée sur plusieurs semaines par les différentes classes de l'école de la grande section au CM2 encadrée par les élèves du lycée professionnel sous la houlette de leur professeur, Mme PALOMO et en partenariat avec

l'équipe enseignante de la commune.

Les enfants ont été ravis d'avoir participé à la création de cette fresque qui redonne de la couleur dans la cour de récréation.

Elle a été inaugurée en présence des élus de la commune, de Monsieur CAMINARI, Proviseur du Lycée Ferdinand Léger, de Monsieur Daniel GALTIER, Inspecteur de circonscription ; de Monsieur LECLURE, Inspecteur lié aux métiers ; de Madame PALOMO, professeur de peinture ; des élèves du lycée et du corps enseignant de la commune.



Monsieur le Maire, Jean-Louis LAFAURIE s'est réjoui du partenariat et du travail réalisé, redonnant de la gaieté et de la joie lors des récréations pour les enfants.

Inscription à l'école



Pour la rentrée 2016, les enfants nés en 2013 peuvent être inscrits tous les jeudis auprès de la directrice, Marine SARAI. Merci de vous munir des documents suivants :

- Livret de famille
- Carnet de santé (avec les vaccinations à jour)
- Attestation d'inscription délivrée par la Mairie

A noter aussi que contrairement à l'article paru dans le Midi Libre du 11 février dernier, concernant la fermeture d'une classe à la rentrée prochaine, nous avons eu l'assurance qu'il n'en est rien et que nous resterons avec le même nombre de classe.

Jardin public Jean Bernard

Après un contrôle des installations par un bureau de contrôle, du jardin public « Jean Bernard », la municipalité a fait procéder à la dépose des jeux suite aux recommandations de celui-ci.

En effet, plusieurs anomalies ont été constatées. Le rapport précise : « les jeux présentent des risques importants de blessures et d'usures et ne sont plus conformes aux exigences de sécurité ». A noter aussi que la présence de lauriers roses et de bordures sont à proscrire dans un jardin d'enfants.

De ce fait, le conseil municipal a été informé de la nécessité de retirer les jeux pour éviter tout accident.

Il a été voté dans le cadre de la DETR 2016, des demandes de subvention auprès de l'Etat et des collectivités territoriales pour la création d'un city-stade et de deux aires de jeux dont un à la place de celui qui vient d'être fermé.

DAB : Distributeur Automatique de Billets

Le projet d'installation d'un DAB (Distributeur Automatique de Billets) au sein du bureau de Poste d'Hérépian constitue une préoccupation majeure de la part des Hérépianais.

Les services de la Poste ont opposé un refus, en raison d'un équipement équivalent à une distance inférieure à cinq kilomètres.

Partageant le vif sentiment d'incompréhension suscitée par cette décision, Jean-Louis LAFAURIE, Maire et Vice-président de la Communauté de communes Grand Orb, a demandé que

le dossier soit réétudié. Il a aussi profité d'une réunion avec le Président du Conseil Départemental, Kléber MESQUIDA pour lui remettre la pétition signée.

Monsieur le Maire précise : « il n'est pas acceptable de devoir parcourir des distances si importantes afin d'accomplir un acte désormais banal qu'un retrait d'espèces. Outre une amélioration dans la vie quotidienne des habitants de la commune, la mise en place d'un tel dispositif s'inscrit dans une démarche d'aménagement du territoire, permet-

tant de dynamiser le commerce de proximité et de répondre aux attentes des touristes qui sont nombreux avec la voie verte Passa Païs et le musée de la cloche et de la sonnaie. Cet équipement bénéficierait aussi non seulement aux habitants d'Hérépian, mais également aux autres communes avoisinantes ».

La pétition mise en place par l'UCH (Union des Commerçants d'Hérépian) dans les commerces d'Hérépian, a recueilli plus de 1000 signatures.

1^{ère} réunion de quartier

La municipalité a souhaité mettre en place des réunions de quartier qui sont des moments de convivialité permettant aux habitants d'un quartier et à leurs élus de se rencontrer.

C'est l'occasion privilégiée de donner à chacun les moyens de s'exprimer, d'échanger, d'évoquer la vie de son quartier, de discuter des projets de la commune...

La première réunion a eu lieu le vendredi 2 octobre. Après une présentation des actions conduites par la commune, le Maire a apporté des réponses aux questions des participants. Ces questions portaient aussi bien sur le quartier (stationnement, voirie, propreté) que sur la commune (sécurité, règles d'urbanisme, tapages).

Des idées de solutions et d'améliorations ont été débattues. La soirée s'est terminée par le verre de l'amitié offert par la Municipalité.

La prochaine réunion de quartier « Cœur de village » aura lieu le **18 MAI à 18H30 salle Montesquieu.**

Elle comprendra les rues suivantes :

- avenue de Bédarieux
- rue des Anciens Combattants
- rue de la Verrerie
- rue des Verriers
- rue de Paris
- Grand Rue
- rue du Porche
- rue du Fer à cheval
- place St Martial
- place de la Croix
- impasse des Chasseurs
- rue du Couvent
- avenue de la République
- rue de la Coquille
- rue des Vendanges
- rue Jean Moulin
- rue de la Bascule
- chemin des Vanniers
- avenue Marcellin Albert



La boule indépendante



La Boule indépendante d'Hérépian a changé de Président suite à l'élection du nouveau bureau, lors de son assemblée générale.

Monsieur Jean-Marc HIERRO a pris ses nouvelles fonctions et remplace désormais Christian GAILLARD qui reste vice-Président.

Ce club qui est affilié à la fédération Française de pétanque et de jeu provençal, compte environ 40 licenciés (une vingtaine de vétérans) et 20 adhérents licenciés dans d'autres clubs mais qui viennent jouer sur la commune.

La pétanque se pratique tous les soirs de 17h à 19h en salle ou en plein-air lorsque le temps le permet.

Le club est inscrit en championnat des clubs (Vétérans et Seniors) et en Coupe de France. Des concours sont aussi organisés sur Hérépian.

Depuis la rentrée de Mars, l'association propose dans le cadre des activités périscolaires, une activité pétanque une fois par semaine pour 16 enfants avec une partie pédagogique et une partie jeu.

Cette activité rencontre un vif succès auprès des enfants.



Goûter des aînés

C'est dans une ambiance chaleureuse et conviviale qu'une centaine de personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité.

Ce rendez-vous annuel a permis cette année de partager un bon goûter, et d'assister à un agréable spectacle animé par le groupe « Gusso ».

La bonne humeur a régné tout au long de l'après midi aux rythmes d'un spectacle de grande qualité.

Nous avons voyagé à travers plusieurs pays.

Les danseuses de french cancan ont été sensationnelles, sans oublier les cracheurs de feu sur des échasses et les acrobaties de la part d'un danseur.

L'assistance n'a pas hésité à applaudir chaleureusement les artistes.

Les élus ont distribué le goûter aux personnes hospitalisées ou ne pouvant pas se déplacer qui au préalable s'étaient faites inscrire.

Téléthon 2015

La salle Montesquieu de la Maire a accueilli début janvier, l'ensemble des associations qui ont participé au Téléthon pour la remise du chèque en présence des responsables de l'AFM Ouest et notamment de Camille PASSI, coordinateur.

La somme de 2 563 € a été récoltée grâce aux diverses animations dans le village.

Le Maire a remercié le tissu associatif, les commerçants et toutes les personnes qui se sont impliquées d'une manière ou d'une autre pour aider à récolter cette somme. Sans oublier Ludovic Cabanel, référent depuis plusieurs années qui a été mis à l'honneur pour son rôle dans l'organisation du TELETHON.

Camille PASSI remercia à son tour les personnes présentes et souligna l'importance de ses actions ce qui permettra à la recherche de continuer à travailler.

Ludovic CABANEL, prit ensuite la parole pour remercier et féliciter l'ensemble des personnes présentes pour leur dévouement.

Le verre de l'amitié a clôturé cette remise.



Camille PASSI, coordinateur AFM pour l'Ouest du département reçoit le chèque des mains de Ludovic Cabanel.

Rencontre annuelle avec Leutkirch

Cette année la rencontre annuelle des deux comités de jumelage de Leutkirch et de Bédarieux, Lamalou les Bains et Hérépian s'est déroulée sur la commune d'Hérépian.

Avant le début de réunion, les membres du comité de jumelage de Leutkirch accompagnée par sa Présidente, Suzanne JOSER-SCHMIDT ont été invités par la commune à visiter le musée de la cloche et de la sonnaille.

Ils ont été accueillis par Jean-Louis LAFAURIE, Maire d'Hérépian, de Régis FONTES, Maire-Adjoint, de Jean-Paul SCARAMOZZINO, conseiller municipal délégué en charge du jumelage et de Magalie TOUET, maire-adjoint également en charge du jumelage et représentant Monsieur Antoine MARTINEZ, Maire de Bédarieux.

Une fois la visite terminée, les membres du comité et les élus se sont retrouvés à la salle polyvalente Marcel Pagnol pour participer à la réunion, qui a rassemblé les

Présidents d'une quarantaine d'associations des trois communes en présence de Philippe TAILLAND, Maire de Lamalou-les-Bains qui les avait rejoint.

Le comité de jumelage de Leutkirch a aussi profité de cette date pour pouvoir participer le lendemain au marché de Noël organisé par l'association Evasion.

Un week-end qui a été placé sous le signe de l'amitié et de la fraternité.

A noter dans vos agendas que Hérépian verra sa première fête de la bière en présence des membres de Leutkirch, le **Dimanche 2 octobre**.



Brèves...

La cave coopérative Les Coteaux de Capimont vient d'être récompensée lors du concours général agricole de Paris au salon de l'agriculture avec 2 médailles d'or pour ses vins blancs que sont le Sauvignon et le Viognier.

Lors du conseil communautaire du 23 mars 2016, le musée de la cloche et de la sonnaille a été transféré en gestion à la communauté de communes Grand Orb dans le cadre de sa compétence Tourisme.

Suite à l'assemblée générale du Club des seniors, il a été décidé de changer le nom de l'association et de l'appeler "Les chênes verts Grand Orb".

Les anciens ateliers relais ont été rachetés par la communauté de communes Grand Orb en fin d'année. Après quelques travaux, trois entreprises vont s'installer : une entreprise de menuiserie « Gabriel Flambard et design », une entreprise de maintenance climatisation « cofely-ineo » et une entreprise d'art avec « l'Atelier Aeris » tenu par Richard Salles.

Hérépian patrimoine et musée campanaire

Une nouvelle association vient de voir le jour sur Hérépian : « Hérépian patrimoine et musée campanaire ».

Le but de cette association est la mise en valeur du patrimoine Hérépianais conjointement avec celle du Musée de la cloche et de la sonnaile.

Les fondateurs de l'association se donnent pour objectif d'effectuer un travail de recherche ayant un caractère histo-

rique, architectural, économique et social du passé communal sans faire l'impasse sur le présent.

Des actions seront programmées pour exposer et faire connaître les travaux réalisés. Ils pourront présenter des documents qui donneront la possibilité aux Hérépianais de se pencher sur le passé communal.

Afin d'enrichir les travaux, l'association

est à la recherche de tout document que se soient photos, écrits, sonores ou visuels. Les documents remis seront immédiatement numérisés ou photocopiés pour que les originaux restent chez leur propriétaire.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter **Monsieur Guy POU GALAN**
Tél. 09 67 03 37 59

De nouveaux commerçants s'installent

Nous leur souhaitons bonne réussite à tous !

Le chien élégant

Il manquait beaucoup dans la panoplie des services qu'offrent les commerçants et artisans de la commune. Depuis peu, les chiens peuvent se faire toiletter désormais à Hérépian.

Originaire de la commune, Véronique DEJEAN et son époux ont souhaité ouvrir un salon de toilettage « **le chien Élégant** » au 30 avenue de l'Espinoise.

Tous les deux sont passionnés par les chiens. Ils ont commencé sur l'île de la Réunion pendant 15 ans pour ensuite revenir et ouvrir un salon sur Bédarieux pendant 9 ans.

Lui, s'est occupé aussi de dresser des chiens de défense à un haut niveau et d'avoir un élevage de chiens.

Contact : **04 67 23 95 14**
06 37 16 48 62



Aux petits soins

Céline MONTESINOS a ouvert son institut de beauté, « **Aux petits soins** » sur l'avenue Marcellin Albert.

Elle avait commencé à son domicile et ensuite a eu l'opportunité de ce local.

Elle a obtenu tout d'abord un CAP esthétique et un an plus tard le Bac. En découvrant l'univers de l'esthétique elle a très vite compris que c'était pour elle.

Pendant 3 ans, elle a travaillé à la chaîne thermale du soleil à Lamalou-les-Bains où elle a pu acquérir toute l'expérience nécessaire dans ce métier. Elle a continué à participer à diverses formations toujours dans le but de perfectionner sa technique et élargir son horizon.

Inutile de préciser que l'esprit des lieux donne une image propice au bien-être dans un environnement zen, épuré et chaleureux avec quelques notes orientales et asiatiques. Elle pratique le métier qu'elle aime avec passion.

L'institut est ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi et le samedi et uniquement sur rendez-vous entre 12h00 et 14h00

Contact : **06 05 03 20 92**



Au panier de Jenny

Un nouveau commerce vient d'ouvrir sur Hérépian, « Au panier de Jenny » qui est tenue par une jeune personne Jennyfer BRIEUDES et qui propose à la vente des fruits et des légumes au 2 Grand Rue mais qui a aussi un accès par l'avenue Marcellin Albert.

Cette jeune personne dynamique connaît bien le milieu agricole vivant avec un conjoint agriculteur dans le secteur.

Elle souhaite proposer à ses clients principalement des produits locaux ou régionaux et privilégier les circuits courts.

Vous y trouverez aussi des produits divers comme des confitures, des œufs bio, du miel et de l'huile d'olive.

Le magasin est ouvert tous les jours sauf le Mercredi et le Dimanche.

Depuis déjà un an, elle se trouve sur le marché de Lamalou-les-Bains les mardis et samedis matins et sur Faugères le mercredi en fin de matinée.

Les clients pourront très bientôt passer commande directement sur le site du magasin et ainsi éviter les attentes en boutique à l'identique des drives dans les supermarchés. Elle proposera aussi le panier de la semaine en fonction de la saison.

Contact : **06 75 48 34 90** ou sur sa page facebook : **Le panier de jenny**



Opération tranquillité vacances

L'opération « Tranquillité vacances », à l'initiative du ministère de l'Intérieur.

Vous pouvez ainsi avertir, à votre demande expresse, les services de gendarmerie afin qu'ils surveillent votre logement ou commerce.

Au cours de leurs patrouilles régulières, ils passeront voir si rien d'anormal ne s'est produit ; ils vérifieront qu'il n'y a pas eu d'effraction. Ils déposeront un avis de passage dans votre boîte aux lettres.

Pour bénéficier de cette opération tranquillité vacances qui existe dans chaque département, il suffit de vous

inscrire auprès de la brigade de gendarmerie de Bédarieux ou de la mairie d'Hérépian **au minimum 2 jours avant votre départ en vacances.**

Important : Si vous rentrez plus tôt, pensez à prévenir le service de gendarmerie.

Pour faciliter vos démarches, vous pouvez télécharger le formulaire sur le site de la Mairie ou le retirer à l'accueil.

Vous indiquerez notamment votre période d'absence, les personnes à prévenir en cas de problème, votre lieu de villégiature.

Ayez les bons réflexes anti-cambriolage :

- Avant votre départ, pensez à verrouiller toutes les issues et à ne pas laisser les clés à l'extérieur
- Prévenez vos voisins
- Demandez à une personne de confiance de relever votre courrier, d'ouvrir vos volets dans la journée
- Placez en sécurité vos objets de valeur mais aussi les clés d'une voiture restée dans le garage

Carnaval

C'est sous un ciel couvert que les élèves de l'école d'Hérépian ont fêté carnaval.

Tout ce petit monde s'est égayé dans les rues du village sous une pluie de confettis joyeusement dispersée.

Les parents ont fait chauffer leurs appareils photo pour partager ce moment festif.

Le carnaval s'est clôturé par une démonstration de pom-pom girls avec l'association des Tuquettes.

Les enfants ont terminé l'après midi par un goûter offert par la municipalité.



Pâques, la chasse aux œufs

Pâques ne serait pas Pâques sans la traditionnelle chasse aux œufs.

Ce rendez-vous convivial organisé par la municipalité a permis aux enfants de participer à des jeux.

A midi, la récolte terminée, chacun pouvait rentrer avec sa provision de

douceurs.

Les plus chanceux à la tombola sont repartis avec les bras chargés de chocolats.

La municipalité a offert le pot de l'amitié partagé autour d'une omelette géante.



Le carnet d'Hérépian : état civil 2015/2016

Naissances

- Joan LETOCART né le 9 Août 2015
- Samuel FABRE né le 23 septembre 2015
- Jules CALMETTES né le 10 novembre 2015
- Ioana CAMBIERE née le 21 novembre 2015
- Gabin DUHEM né le 12 décembre 2015
- Alexandre GIROD né le 6 mars 2016
- Téa PEREZ né le 31 mars 2016

Mariages

- Anaïs MILLAN et Mélissa TORAL le 8 août 2015

Décès

- Georges CROS le 18 juin 2015
- Jane MARTIN le 25 juin 2015
- Georgette VIOLET épouse LEVERE le 23 août 2015
- Jacques MARTY le 22 novembre 2015
- Jean BARTHEZ le 29 novembre 2015
- Régis CHABBERT le 19 décembre 2015
- Alice RIVEMALE épouse MARTIN le 7 mars 2016
- Vincent GALLIZZI le 15 mars 2016
- Marie-Jeanne CARAYOL veuve GEOFFROY le 17 mars 2016